

GAMMES :

RATICIDES

**NUISIBLES DU
JARDIN**

**DESHERBANTS ET
ENGRAIS**

**INSECTICIDES
DESINFECTANTS
INDUSTRIELS ET
MENAGERS**

**INSECTICIDES
DESINFECTANTS
POUR LOCAUX
D'ELEVAGE**

**PROTECTION DU
BOIS**

REPULSIF



OCCI

330

INSECTICIDE FOUDROYANT LIQUIDE PRÊT A L'EMPLOI

COMPOSITION :

- Cyperméthrine : 10 g/litre
- Tétraméthrine : 4 g/litre
- Support : Solvant pétrolier

UTILISATIONS :

Pour l'utilisation professionnelle, spécialement contre les Blattes, Cafards, Canezels. OCCI 330 est un insecticide polyvalent, pour le traitement de tous locaux : collectivités, industries non alimentaires, hopitaux, logements... contre toutes les catégories d'insectes nuisibles des habitations, principalement des blattes, cafards, fourmis, poissons d'argent, cloportes, araignées, grillons, punaises de lit, puces, mille-pattes, mouches, guêpes, acariens....

PROPRIÉTÉS :

Agit :

1. Par contact : les insectes en parcourant les endroits traités, s'imprègnent de produit par contact. L'OCCI 330 pénètre alors dans les segments des insectes et entraîne leur paralysie et leur mort rapide.
 2. Par ingestion : les insectes se nourrissant avec les plantes ou les matériaux traités, absorberont du poison : son action sera la même à l'intérieur de l'insecte.
- Un effet de choc, ou Knoch Down : la Tétraméthrine agit très rapidement sur le système nerveux de l'insecte, du fait de son action excitative. Il y a donc un bon effet de débusquage.
 - Un effet létal ou mortalité : l'effet Knoch Down est ensuite prolongé par un effet Kill.
 - 50% des cafards meurent dans les trois minutes qui suivent le début du traitement.
 - 99% des cafards meurent dans les 15 minutes qui suivent le début du traitement.
 - Une rémanence : la cyperméthrine confère au produit une persistance d'action de plusieurs mois. Le dépôt, imperceptible à l'œil, est efficace pour des semaines et même des mois (éviter de l'enlever trop tôt par lavages). Les nymphes qui éclosent plus tard, ainsi que les blattes venues de l'extérieur passent sans méfiance sur les surfaces traitées. Il en résulte que le succès du traitement est certain et sans égal.
 - Aux doses normales d'utilisation, la rémanence sera d'environ 6 à 8 semaines sur cafards. Elle sera plus ou moins longue selon la quantité de matière appliquée, et selon le support sur lequel le traitement aura été effectué.

LABORATOIRES LOGISSAIN

90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43

www.logissain.com

- Le produit est prêt à l'emploi, il ne nécessite aucune manipulation, ce qui évite les erreurs de dosage.
- La faible odeur que pourrait laisser l'OCCI 330 (due essentiellement au support pétrolier) disparaît rapidement.
- Il n'obstrue pas les buses des appareils pulvérisateurs.
- Il sèche rapidement : entre 30min et 2h (selon la quantité de produit pulvérisé et selon la température des locaux traités)

MODE D'EMPLOI :

La clé du succès dans le contrôle des parasites domestiques, avec n'importe quel insecticide ménager, réside dans la connaissance préalable des endroits où les parasites vivent, et de les traiter correctement. Si possible, traiter directement tous les endroits infestés, menacés, ou susceptibles de cacher une infestation : faire attention surtout aux fissures, failles, creux, angles morts, coins obscurs, les endroits où les tuyauteries et câbles traversent les murs, les lambris, les châssis de fenêtres et de portes, les carrelages détachés, les rayonnages, les raccordements de bassins et éviers aux murs, derrière les fourneaux et armoires, les pieds des meubles et supports de machines, les moteurs électriques et autres appareils produisant ou accumulant de la chaleur, derrière les réfrigérateurs et les points d'écoulement d'eau...

Les résultats seront d'autant meilleurs que vous appliquerez l'OCCI 330 avec plus de précision sur les cachettes et dans celles-ci, car :

- Vous atteindrez plus de blattes directement : l'effet immédiat sera meilleur.
- Vous formerez un dépôt persistant là où il est le plus utile et où il est le mieux protégé de l'inactivation produite par les courants d'air, la vapeur, la lumière, la poussière et les dépôts gras, ainsi que des opérations de nettoyage.

Eviter d'appliquer jusqu'à écoulement de produit sur les surfaces verticales (sinon gaspillage et risque d'obtenir des traces).

DOSES D'EMPLOI :

Il faudra 1 litre d'OCCI 330 pour traiter 10 à 20 m². Pour espérer obtenir une bonne rémanence, il faut absolument respecter ces données.

RECOMMANDATIONS :

- Ne doit pas être utilisé en agriculture, ni en présence de denrées alimentaires.
- Ne pas pulvériser sur les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine, la vaisselle.
- Avant de traiter, il faut retirer de la pièce les aquariums et cages d'oiseaux.
- Porter un masque et des gants pendant la manipulation.
- Tenir à l'écart les personnes non concernées par le traitement.
- Ventiler obligatoirement les locaux traités avant leur réintégration.
- Réintégration des locaux : Il faut que le produit ait entièrement séché et après une bonne aération des locaux.

Précautions particulières dues à la formulation sur support pétrolier :

Ne pas pulvériser :

- sur les peintures fraîches,
- sur les plantes,
- sur une flamme ou autre source de chaleur,
- sur les moquettes (attention au linoléum : pulvériser finement mais surtout ne jamais mouiller abondamment).

Préalablement à tout traitement, il est recommandé d'effectuer des tests de compatibilité entre le produit et les matériaux en contact lors de l'application.

CLASSIFICATION :

DANGER : GHS09, GHS08

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

CONDITIONNEMENT :

- En pulv 1 l (ref P 4019).
- Jerrican 5 l (ref P 4020).
- Fût 60 l (ref P 4021).